

Le gouvernement veut accélérer le développement de l'éolien Davantage d'éoliennes en Anjou ?

Vendredi 26 février, Philippe Bolo, député de la 7^e circonscription est venu visiter le centre d'opération d'Énergie Team, basé à Candé. C'est d'ici que sont surveillées les quelque 350 éoliennes implantées principalement dans le Nord et le Grand Ouest par la société, troisième exploitant de parcs éoliens en France et leader dans la région.

Les responsables de l'entreprise en ont profité pour lui faire part de leurs attentes en matière de développement éolien

Le contexte

Sébastien Lecornu, secrétaire d'État chargé de transition énergétique a mis en place un "plan pour libérer les énergies renouvelables". Un pan entier de ce plan est consacré à l'éolien. C'est ainsi qu'un groupe de travail a planché sur la question depuis octobre dernier. Composés d'élus, de membre d'associations, de représentants des professionnels de l'éolien ou encore des services de l'État, le groupe a rendu le 18 janvier ses conclusions, sous forme de propositions. L'objectif est répondre aux objectifs fixés par le gouvernement et qui visent à atteindre d'ici 2023 26 000 mégawatts de puissance développée par l'éolien contre 11 700 mégawatts, soit une augmentation de 186 %.

Une procédure écourtée



Visites du centre de conduite de Candé, avec Emmanuel Robert, le directeur d'Énergie Team.

points. Les deux premiers concernent la durée de la procédure sur le plan juridique. Aujourd'hui, il faut entre sept et neuf ans pour voir un parc éolien sortir de terre (contre trois à quatre ans en Allemagne). La faute principalement aux opposants. Chez Énergie Team, un projet sur deux est contesté. Ce taux est de 70% en moyenne en France. « Il y a aujourd'hui un véritable business autour des éoliennes avec une organisation bien rodée », affirme Emmanuel Robert, directeur général d'Énergie Team. « On retrouve par exemple la même avocate sur six des huit dossiers en cours, ajoute Jean-François Leblanc, en charge des projets dans le Segréen. Les opposants viennent parfois directement

de supprimer l'un des trois échelons juridiques. Aujourd'hui pour contester un projet, il faut passer par le tribunal administratif, puis par la cour d'appel administrative et enfin par la Cour de cassation. « Systématiquement, il y a un appel de la part des opposants. Passer directement à la cour d'appel ferait gagner environ trois ans dans la procédure », estime Jean-François Leblanc. Autre proposition en lien avec l'aspect juridique : il concerne la fixation des moyens. En clair, il obligerait les plaignants à déposer leur mémoire c'est-à-dire leur argument dans un délai de deux mois. Cela éviterait de disperser ces arguments et ainsi de faire retarder les jugements.

c'est-à-dire de la taxe pour chaque mégawatt, à la commune où le projet est implanté. Aujourd'hui, cette taxe revient au département et à l'intercommunalité. Selon Jean-François Leblanc, ce dispositif fiscal n'incitait pas les maires à accepter un projet sur son territoire.

Libérer plus d'espace

L'une des propositions est de revoir les zones réservées au déploiement de l'éolien. Le Nord-Anjou est tout particulièrement concerné. Il s'agit de revoir les couloirs aériens réservés aux entraînements militaires ou à l'aviation basse altitude. Le couloir allant du Pouancéen aux Mauges est notamment concerné. Réduire ces zones permettrait de libérer des espaces pour l'éolien.

L'Épicier Vert

Produits bio, diététiques & distingués

La fin d'année a laissé quelques souvenirs!!!

Foie, digestion, minceur, maux d'estomac ?

Vous avez les résolutions, Nous avons les solutions... ...d'après fêtes !!!!!

54 rue David d'Angers - 49500 SEGRE
Tél. 02 41 61 77 45 ■ lepiciervert@orange.fr
&
12 rue Paul Langevin, cc Croix Cadeau
49240 Avrillé, Tel 09 51 49 96 58

 <http://www.facebook.com/lepiciervert>



Trois à quatre projets en plus dans le Segréen ?

Sans avoir véritablement calculé le bénéfice, Jean-François Leblanc estime tout de même qu'avec l'application de ces propositions trois ou quatre projets supplémentaires pourrait voir le jour dans le Segréen, rien que par le biais d'Énergie Team. Outre le fait de voir pousser un peu partout des turbines, cela permettrait surtout de construire des éoliennes plus grandes et donc plus puissantes. Plus les machines seront en mesure de créer de l'énergie, moins il en faudra, peut-on en déduire. Clairement, dans le Segréen, cela permettrait de voir émerger des éoliennes à plus de 150 mètres de hauteur en bout de pâle, essentiel pour être compétitif. Pour rappel, le Segréen compte déjà deux parcs à Freigné. Un parc est en construction à Saint-Michel-et-Chanveaux et un autre devrait bientôt voir le jour à L'Hôtellerie-de-Flée.

Le député organise des ateliers avec les chefs d'entreprise

